

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 1884.

Projet de Loi contenant des modifications au Budget général de l'exercice 1884.

(Voir les nos 3 et 13, session extraordinaire de 1884, de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

Budget des recettes et des dépenses de l'exercice 1884.

TITRE I.

DÉPENSES ORDINAIRES.

ARTICLE PREMIER.

Les tableaux VI et VII ci-annexés remplacent les tableaux VI et VII de la loi budgétaire du 7 mai 1884.

ART. 2.

Les crédits ouverts au Ministère des Travaux publics, qui font l'objet du tableau VIII du Budget de l'exercice 1884, sont affectés aux dépenses du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes et conservent la destination indiquée pour chacun d'eux dans ledit tableau.

ART. 3.

Le total des crédits ouverts aux Départements ministériels pour les dépenses ordinaires de l'exercice 1884 reste fixé à la somme de fr. 326,870,741-71, et ces

crédits sont répartis entre les divers Départements et services de la manière indiquée au tableau XIII ci-annexé, lequel remplace le tableau XIII annexé à la loi du 7 mai 1884.

TITRE II.

DÉPENSES SUR RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.

ART. 4.

Les crédits inscrits au tableau XIV (Dépenses sur ressources extraordinaires) du Budget de 1884 sont maintenus avec la destination assignée à chacun d'eux ; mais leur répartition entre les divers Départements ministériels sera modifiée par arrêté royal, de manière à concorder avec les changements apportés à la dénomination et aux attributions de certains de ces Départements.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1883.

ART. 5.

Par exception à la loi sur la comptabilité de l'Etat, le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, et le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics sont autorisés à disposer, chacun en ce qui concerne son Département et jusqu'à la clôture de l'exercice, des sommes restées disponibles au 31 décembre 1883 sur les crédits qui font l'objet des articles 30, 31, 38, 41, 42, 44, 45, 51, 66, 70, 75, 76, 83 et 84 du Budget du Ministère de l'Intérieur pour 1883.

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics est autorisé à disposer, pour couvrir les dépenses de la section belge de l'Exposition universelle à la Nouvelle-Orléans en 1884, des sommes restées disponibles à la clôture de l'exercice 1883, sur les articles 41 et 142 du Budget du Département de l'Intérieur (Loi du 19 juin 1883 et du 31 mai 1884.)

ART. 6.

La présente loi sera exécutoire le jour de sa publication au *Moniteur*.

Bruxelles, le 2 septembre 1884.

Le Président
de la Chambre des Représentants,
(Signé) P. TACK.

Les Secrétaires,
(Signé) LÉON D'ANDRIMONT.
L. DE SADELEER.

TABLEAU VI.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ARTICLES			DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.
NOUVEAUX.	du Budget de l'Intérieur.	du Budget de l'Instruction publique.		l'Intérieur.	l'Instruction publique.	
CHAPITRE 1^{er}.						
ADMINISTRATION CENTRALE.						
<i>Personnel.</i>						
1	1	»	Traitement du Ministre	21,000	»	21,000
2	2	»	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine; frais résultant du comité consultatif pour les questions de législation et d'administration générale.	138,380	(1) 278,500	416,880
<i>Matériel.</i>						
3	3	3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses; frais du Bulletin du Ministère et de la publication de la statistique générale de l'Instruction publique	(2) 55,500	25,000	60,500
4	»	4	Bibliothèque de l'administration centrale; achat de livres et reliure; frais divers; abonnements et souscriptions à des publications périodiques et autres ouvrages.	»	5,000	5,000
<i>Frais de déplacement.</i>						
5	»	5	Frais de route et de séjour; missions	800	6,000	6,800
6	»	6	Musée scolaire de l'Etat pour les trois degrés de l'enseignement public (personnel et matériel). — Encouragements à l'organisation d'autres musées scolaires et participation à des expositions scolaires, dans le pays ou à l'étranger. — Institution de petits concours près du musée scolaire de l'Etat.	»	54,000	54,000
7	137	7	Traitements de disponibilité pour les fonctionnaires et employés.	12,100	6,500	18,600
8	6	8	Pensions civiles. — Premiers termes des pensions à accorder éventuellement	2,800	16,000	18,800
9	7	»	Subvention à la caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux	55,000	»	55,000
10	»	9	Pensions concédées en vertu des articles 7 et 8 de la loi du 16 mai 1876, à des professeurs et instituteurs communaux, depuis le 1 ^{er} janvier 1877 et restant encore à servir au 1 ^{er} janvier 1884. — Pensions accordées en 1884 en vertu des dispositions de ladite loi et prorata des premiers termes restant à liquider pour les années antérieures	»	626,000	626,000

(1) Une somme de 9,600 francs a été déduite pour payer les traitements du personnel qui passe au Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie, etc.
 (2) Le crédit au Ministère de l'Intérieur était de 61,000 francs. Une somme de 25,600 francs a été transférée au Budget du Ministère de l'Agriculture, de sorte qu'il ne reste plus que 35,500 francs pour l'année au Budget de l'Intérieur. Par contre, le crédit de 15,000 francs de l'Instruction publique passe à celui de l'Intérieur, soit ensemble 50,500 francs, non compris les 10,000 francs pour les frais du Bulletin et de la statistique de l'Instruction publique. Des 50,500 francs dont se compose le crédit du matériel, 30,000 francs sont destinés aux besoins de l'hôtel et du cabinet du Ministre; il ne reste pour le service des bureaux que 20,500 francs.

ARTICLES			DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.
nouveaux.	du Budget de l'Intérieur.	du Budget de l'Instruction publique.		l'Intérieur.	l'Instruction publique.	
11	»	16	Pensions dues par les anciennes caisses de prévoyance à des professeurs et instituteurs et restant à payer au 1 ^{er} janvier 1884 (art. 5 de la loi du 16 mai 1876)	»	246,268	246,268
12	8	11	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés à des veuves et enfants ou orphelins d'employés de l'Etat, qui, sans avoir droit à la pension, ou dont la pension est reconnue insuffisante, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse — Secours à des sœurs de fonctionnaires et employés décédés, atteints d'infirmités qui les mettent hors d'état de subvenir à leur existence.	8,175	8,000	16,175
13	»	12	Secours à d'anciens instituteurs nécessiteux, ainsi qu'à leurs veuves, orphelins ou ascendants, dont la pension serait jugée insuffisante ou qui ne jouissent d'aucune pension. — Suppléments de pension aux instituteurs, en conformité de l'arrêté royal du 21 juin 1862	»	65,000	65,000
14	»	13	Récompenses et distinctions honorifiques aux instituteurs et anciens instituteurs ; confection de diplômes ; travaux d'écriture	»	2,000	2,000
15	»	14	Traitements des inspecteurs chargés du service de l'hygiène scolaire, des inspecteurs de l'enseignement du dessin, de la musique et de la gymnastique dans les établissements scolaires. — Frais de route et de séjour. — Dépenses diverses.	»	46,500	46,500
16	»	15	Pensions des veuves et orphelins des professeurs et instituteurs communaux. La somme restée disponible à l'article 10 pourra y être transférée	»	35,000	35,000
17	»	16	Restitution d'avances de parts de pensions faites au Trésor public par la caisse des veuves et orphelins du Département de l'Instruction publique.	»	9,000	9,000
CHAPITRE II.						
STATISTIQUE GÉNÉRALE.						
18	9	»	Jetons de présence des membres de la Commission centrale de statistique ; indemnité du secrétaire et du bibliothécaire ; frais de bureau de la commission centrale et des commissions provinciales ; vérification des registres de population ; frais de déplacement ; indemnité au commissaire du Gouvernement pour les travaux de statistique générale et internationale ; frais de rédaction et de publication des travaux du bureau de statistique générale, de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales ; frais de recensement général de 1880 ; frais de rédaction et impression de l'Exposé de la situation du royaume.	163,690	»	163,690

ARTICLES			DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.
nouveaux.	du Budget de l'Intérieur.	du Budget de l'Instruction publique.		l'Intérieur.	l'Instruction publique.	
			CHAPITRE III.			
			FRAIS DE L'ADMINISTRATION DANS LES PROVINCES.			
19	10	»	Traitements des Gouverneurs, des membres des députations permanentes et des greffiers des provinces	438,800	»	438,800
20	41	»	Traitements des employés, gens de service et gens de peine :			
			Province d'Anvers 104,752 »			
			— de Brabant { 158,813 » 2,000 »			
			— de la Flandre occidentale . 151,965 »			
			— de la Flandre orientale . . { 153,411 » 5,500 »			
			— de Hainaut 125,750 »	1,011,669	»	1,011,669
			— de Liège 117,752 »			
			— de Limbourg 78,185 »			
			— de Luxembourg 73,737 »			
			— de Namur 101,824 »			
21	42	»	Frais de bureau, d'impression, de reliure, entretien du mobilier, éclairage et chauffage des administrations provinciales; dépenses diverses et dépenses imprévues :			
			Province d'Anvers 27,000 »			
			— de Brabant 27,000 »			
			— de la Flandre occidentale . 27,000 »			
			— de la Flandre orientale . . 27,000 »			
			— de Hainaut 27,000 »	231,900	»	231,900
			— de Liège 51,500 »			
			— de Limbourg 20,700 »			
			— de Luxembourg 20,700 »			
			— de Namur 24,000 »			
22	45	»	Traitements et émoluments des commissaires d'arrondissement; traitements des employés :			
			Traitements des commissaires . . . 216,500 »			
			Frais de bureau 44,400 »			
			Traitements des employés 190,500 »	475,400	»	475,400
			Frais et travaux extraordinaires pour la revision des listes électorales à mettre à exécution le 1 ^{er} mai 1884, . . . 24,000 »			

ARTICLES			DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.
nouveaux.	du Budget de l'intérieur.	du Budget de l'Instruction publique.		l'Intérieur.	l'Instruction publique.	
23	14	»	Frais de route et de tournées; missions, fournitures et travaux relatifs au placement, à l'entretien et à l'amélioration des bornes-frontières du royaume	50,000	»	50,000
24	15	»	Revision des listes électorales; exécution des articles 66, 92, 100 et 146 des lois électorales coordonnées. — Abonnement à un recueil de jurisprudence électorale; achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration pour le service spécial de l'administration des affaires provinciales et communales	20,000	»	20,000
25	15 ^{bis}	»	Examens de capacité électorale. Indemnités pour le service des jurys de première instance et d'appel. Frais d'impression et matériel. Ecritures extraordinaires et dépenses diverses	280,000	»	280,000
26	16	»	Jetons de présence des membres et secrétaires des bureaux des élections législatives (crédit non limitatif).	65,000	»	65,000
27	17	»	Frais d'écritures et d'impressions relatifs aux avances de fonds à faire aux provinces et aux communes, pour la construction et l'ameublement de maisons d'école	1,800	»	1,800
CHAPITRE IV.						
MILICE.						
28	18	»	Indemnités aux membres civils des conseils de milice et aux commissaires d'arrondissement; aux gouverneurs et membres des députations permanentes appelés à faire partie des commissions provinciales ou des conseils de revision, aux secrétaires de milice, ainsi qu'aux agents faisant fonctions de secrétaire auprès de ces commissions provinciales et des conseils de revision. Vacations des médecins et chirurgiens	114,000	»	114,000
29	19	»	Registres, certificats et autres imprimés nécessaires pour l'exécution de la loi du 3 juin 1870, modifiée par celle du 18 septembre 1875. Matériel indispensable aux opérations de la milice. Frais de recours en cassation. Rédaction, mise en ordre et publication du recueil des décisions et arrêts en matière de milice. Achat et reliure d'ouvrages concernant la milice. Traductions. Dépenses diverses	50,000	»	50,000
CHAPITRE V.						
GARDE CIVIQUE.						
30	20	»	Inspection générale; indemnités spéciales; dépenses d'impressions et de fournitures de bureau; mise en ordre et publication des décisions et arrêts en matière de garde civique	27,000	»	27,000
31	21	»	Achat, entretien et réparation des armes et objets			

ARTICLES			DÉSIGNATION	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.
nouveaux.	du Budget de l'Intérieur.	du Budget de l'Instruction publique.		l'Intérieur.	l'Instruction publique.	
			d'équipement; magasin central. — Indemnités et salaires. — Frais d'impression des états de signalement, impression et calligraphie des brevets d'officiers et acquisitions de théories, achat et reliure d'ouvrages de droit et d'administration. — Frais divers. — Une somme de 5,000 fr. pourra être transférée à l'article 24	15,000	»	15,000
52	22	»	Personnel du magasin central	4,500	»	4,500
CHAPITRE VI.						
FÊTES NATIONALES.						
33	23	»	Frais de célébration des fêtes nationales. — Frais d'illumination	54,000	»	54,000
34	24	»	Tir national: prix en argent, en armes, en objets d'orfèvrerie, etc. — Subsidés pour la construction de tirs et l'encouragement d'exercices de tir à la cible dans les villes ou communes rurales; prix en argent, armes, épinglettes, etc. — Personnel du tir et dépenses diverses	69,200	»	69,200
CHAPITRE VII.						
DÉCORATION CIVIQUE ET RÉCOMPENSES PÉCUNIAIRES.						
35	25	»	Décoration civique ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement, de courage et d'humanité; impression et calligraphie des diplômes, frais de distribution, etc.	20,000	»	20,000
CHAPITRE VIII.						
LÉGION D'HONNEUR ET CROIX DE FER.						
36	26	»	Pensions en faveur des décorés de la Croix de fer; des blessés dont les titres ont été reconnus avant le 1 ^{er} novembre 1864; subsides à leurs veuves ou orphelins; pensions de 250 francs en faveur des légionnaires; subsides de 200 fr. aux veuves de légionnaires qui n'ont pas été pensionnés	200,000	»	200,000
<p>La somme qui, par suite des décès survenant parmi les pensionnés, deviendra, pour chaque exercice, sans emploi sur le crédit de 200,000 fr., sera affectée :</p> <p>1^o A desservir de nouvelles pensions ;</p> <p>2^o A augmenter les pensions des décorés de la Croix de fer et des blessés de septembre non décorés, jusqu'à ce qu'elles atteignent le chiffre <i>maximum</i> de 1,200 francs ;</p> <p>3^o A augmenter les pensions des veuves de décorés de la Croix de fer et de blessés de septembre, proportionnellement à l'augmentation qui sera accordée aux décorés et blessés, jusqu'au chiffre <i>maximum</i> de 400 francs.</p>						
37	27	»	Subside au fonds spécial des blessés de septembre et de leurs familles	100,000	»	100,000

ARTICLES			DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.
nouveaux.	du Budget de l'Intérieur.	du Budget de l'Instruction publique.		l'Intérieur.	l'Instruction publique.	
			CHAPITRE IX.			
			VOIRIE VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
38	83	"	Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale et des cours d'eau non navigables ni flottables, ainsi que pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique; inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau et de l'agriculture; indemnités aux commissaires voyers; traitements de disponibilité; frais à rembourser aux provinces pour le travail de confection en 1883 et en 1884, des états indicatifs et des tableaux descriptifs des cours d'eau non navigables ni flottables (Chap. 1 ^{er} de la loi du 7 mai 1877) . . .	2,250,000	"	2,250,000
			CHAPITRE X.			
			SERVICE DE SANTÉ.			
39	84	"	Inspection du service de santé, des établissements dangereux, insalubres ou incommodes projetés ou en exploitation; personnel; frais de route et de séjour, dépenses diverses et travaux relatifs à cette inspection; frais des commissions médicales provinciales; service sanitaire des ports de mer et des côtes; subsides en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccinogène central; subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1 ^o pour les aider à s'établir; 2 ^o pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent aux femmes indigentes; frais des conférences pour les élèves droguistes; récompenses pour services rendus pendant les épidémies; publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres, impressions et dépenses diverses. — Conseil supérieur d'hygiène publique; jetons de présence, frais de route et de séjour, frais de bureau et frais de publication des travaux du conseil, frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène	200,000	"	200,000
40	85	"	Académie royale de médecine	53,500		53,500
			CHAPITRE XI.			
			ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.			
41	"	17	Dépenses du conseil de perfectionnement de l'enseignement supérieur	"	6,000	6,000
42	"	18	Traitements des fonctionnaires et employés des deux universités de l'Etat; traitements complémentaires des professeurs ordinaires (art. 9, § 3, de la loi du 15 juillet 1849)	"	1,124,570	1,124,570
45	"	19	Bourses universitaires et bourses de voyage; frais de concours pour la collation de ces bourses. — Matériel des universités	"	394,265	394,265

ARTICLES	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.	
		l'Intérieur.	l'Instruction publique.		
44	20	Frais de route et de séjour et indemnités de séance des membres du jury central. Frais de route et de séjour et indemnités de séance des membres de la commission d'entérinement des diplômes délivrés par les universités et par le jury central; traitements et indemnités aux agents et employés attachés à la commission d'entérinement, huissiers du jury central; indemnités pour travaux extraordinaires dans l'intérêt du service du jury; garde du matériel et matériel, etc.; indemnités aux professeurs des universités de l'Etat, qui ont fait partie des jurys combinés, sous l'empire de la loi du 1 ^{er} mai 1857, pour leur assurer dans la distribution du produit des examens, sous l'empire de la loi du 20 mai 1876, une somme égale à celle qui a été allouée à chacun d'eux, en moyenne, pour frais de séance, pendant les quatre années 1873, 1874, 1875 et 1876	»	98,470	98,470
45	21	Dépenses du concours universitaire; frais de publication et d'impression des annales des Universités de Belgique.	»	10,000	10,000
46	22	Subsides pour encourager la publication des travaux des membres du corps professoral universitaire et pour subvenir aux frais des missions ayant principalement pour objet l'intérêt de l'enseignement supérieur. — Souscriptions	»	27,000	27,000
47	25	Frais de rédaction du 11 ^e rapport triennal sur l'enseignement supérieur; fourniture d'exemplaires de ce rapport pour le service de l'administration centrale (art. 50 de la loi du 15 juillet 1840)	»	7,000	7,000
CHAPITRE XII.					
ENSEIGNEMENT MOYEN.					
48	24	Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen. — Dépenses et frais divers	»	8,000	8,000
49	25	Inspection des établissements d'instruction moyenne; personnel; traitements. — Frais de voyage; missions; indemnités; rémunérations; frais de bureau; dépenses et frais divers.	»	50,250	50,250
50	26	École normale de l'enseignement moyen du degré supérieur pour les humanités à Liège. Personnel; traitements; indemnités; matériel; inspection; frais de route et de séjour; dépenses et frais divers. — Section normale spéciale des langues modernes, à Liège. Personnel; traitements; indemnités; matériel; dépenses et frais divers. — Section normale flamande à Gand. Personnel, traitements; indemnités; matériel; dépenses et frais divers. — École normale des sciences à Gand. Personnel; traitements; indemnités; matériel; dépenses et frais divers. — Écoles normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour garçons à Nivelles et à Bruges. Personnel; traite-			

ARTICLES	DÉSIGNATION	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.	
		l'Intérieur.	l'Instruction publique.		
	ments; indemnités; matériel; dépenses et frais divers. — Sections normales de l'enseignement moyen du degré inférieur pour filles à Bruxelles et à Liège. Personnel; traitements; indemnités; matériel; dépenses et frais divers. — Écoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré. Bourses d'études; subsides aux élèves les plus distingués de l'enseignement normal du 1 ^{er} degré ayant terminé leurs études pour les aider à fréquenter des établissements pédagogiques étrangers. — Ecoles et sections normales de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré. Personnel administratif et enseignant; augmentations de traitement conformément à la loi du 2 juillet 1875.		268,593	268,593	
51	27	Jurys d'examen de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré. — Jurys d'admission, de passage et de sortie. Frais de voyage, de séance et de vacation; missions; indemnités; rémunérations. — Salaire des huissiers; garde du matériel; matériel; dépenses et frais divers. — Jury de régente d'école moyenne de filles. Jurys d'admission et de sortie. Frais de voyage, de séance et de vacation; missions; indemnités; rémunérations; salaires; matériel; dépenses et frais divers. — Jury chargé de délivrer le diplôme de professeur de gymnastique. Frais de voyage, de séance et de vacation; missions; indemnités; rémunérations; salaires; matériel; dépenses et frais divers. — Jury chargé de délivrer le certificat de capacité relatif à l'enseignement du dessin dans les athénées, collèges et écoles moyennes. Frais de voyage, de séance et de vacation; missions; indemnités; rémunérations; salaires; matériel; dépenses et frais divers. — Jury chargé de délivrer le diplôme de capacité relatif à l'enseignement de la musique dans les établissements d'instruction moyenne. — Dépenses et frais divers		46,700	46,700
52	28	Athénées royales (loi du 1 ^{er} juin 1850). Personnel; traitements; indemnités; suppléments de minerval; subsides. — Athénées ou collèges royaux (loi du 15 juin 1881). Personnel; traitements; indemnités; suppléments de minerval; subsides. — Athénées ou collèges royaux. Sections industrielles et commerciales; fréquentation des cours de l'institut supérieur de commerce d'Anvers. Primes d'encouragement et de récompenses. Bourses d'études. Dépenses et frais divers. — Ecoles moyennes (loi du 1 ^{er} juin 1850). Personnel; traitements; indemnités; subsides. — Ecoles moyennes (loi du 15 juin 1881). Personnel; traitements; indemnités; subsides.		3,464,725	3,464,725
53	29	Écoles moyennes. — Bourses.		56,600	56,600
54	30	Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré pour garçons. Subsides. Établissements communaux ou provinciaux d'instruction moyenne du 1 ^{er} et du 2 ^d degré. Enseignement de la gymnastique. Professeurs munis du diplôme ou certificat spécial. Compléments de subsides		105,000	105,000

ARTICLES			DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.
nouveaux.	du Budget de l'Intérieur.	du Budget de l'Instruction publique.		l'Intérieur.	l'Instruction publique.	
55	»	51	Établissements communaux d'enseignement moyen pour filles. Subsidés	»	25,000	25,000
56	»	52	Concours général entre les établissements d'instruction moyenne. Dépenses et frais divers	»	56,000	56,000
57	»	53	Professeurs de l'enseignement moyen du 1 ^{er} et du 2 ^d degré sans emploi. Indemnités	»	5,120	5,120
58	»	54	Professeurs en disponibilité par suppression d'emploi, pour motifs de santé ou dans l'intérêt de l'enseignement, et auxquels le Gouvernement permettra de compter les années passées en cette position comme services donnant droit à une pension de retraite. Traitements. — Professeurs en disponibilité sur leur demande ou par mesure d'ordre. Traitements	»	78,000	78,000
59	»	55	Publication d'ouvrages classiques ou intéressant l'enseignement moyen. Encouragements; subsides; souscriptions; achats; missions dans l'intérêt de l'enseignement moyen; frais de voyage; indemnités. — Collections et objets nécessaires à l'enseignement dans les établissements d'instruction moyenne de l'Etat. Acquisitions	»	90,000	90,000
60	»	56	Formation d'une bibliothèque d'ouvrages de philologie et d'histoire à l'usage des professeurs des établissements d'instruction moyenne soumis au régime de la loi du 1 ^{er} juin 1850. Acquisitions; reliures; dépenses et frais divers	»	5,000	5,000
CHAPITRE XIII.						
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.						
61	»	37	Traitements des inspecteurs, de l'inspectrice et du vérificateur des économats des écoles normales. — Traitements des inspecteurs principaux. Traitements des inspecteurs cantonaux. Traitements de disponibilité des inspecteurs. — Frais du jury chargé de procéder à l'examen des aspirants au certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur cantonal	»	439,250	439,250
62	»	38	Frais de voyage des inspecteurs, de l'inspectrice, de l'inspecteur de la gymnastique et du vérificateur des économats des écoles normales. Indemnités casuelles pour la visite des écoles et autres services: 1 ^o aux inspecteurs principaux; 2 ^o aux inspecteurs cantonaux; 5 ^o aux inspectrices déléguées	»	200,000	200,000
63	»	39	Personnel des établissements normaux primaires; traitements et indemnités; traitements de disponibilité; dépenses imprévues	»	1,010,000	1,010,000
64	»	40	Conseil de perfectionnement de l'enseignement primaire. — Frais d'administration; impressions, registres et dépenses diverses: 1 ^o pour le service spécial de la direction générale de l'enseignement primaire; 2 ^o pour les comités scolaires	»	45,000	45,000

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.
NOUVEAUX.			l'Intérieur.	l'Instruction publique.	
65	» 41	Frais des jurys d'examen pour les écoles normales. — Amélioration et location de locaux et matériel des établissements normaux primaires. — Frais des jurys chargés d'examiner les candidats non diplômés que les conseils communaux demandent à pouvoir nommer aux fonctions d'instituteur ou d'institutrice, à défaut de candidats pourvus du diplôme légal. — Bourses aux élèves des écoles normales; bourses de noviciat. — Frais des conférences agricoles et horticoles des instituteurs.	,	910,300	910,300
66	» 42	Cours normaux pour la formation de maîtresses d'écoles gardiennes; indemnités aux professeurs; frais des jurys d'examen; dépenses diverses. — Cours normaux de couture et de coupe de vêtements ainsi que d'économie domestique pour les maîtresses des écoles normales, les inspectrices déléguées et pour un certain nombre d'institutrices chargées de propager l'enseignement spécial de ces matières; frais d'organisation; indemnités de déplacement aux personnes appelées à ces cours; indemnités aux professeurs chargés de l'enseignement; frais des jurys d'examen; dépenses diverses. — Cours normaux de travaux manuels. — Cours d'histoire pour les professeurs et les régents des écoles normales. — Dépenses relatives à la préparation d'instituteurs et d'institutrices aux examens de professeur ou de régente d'école normale; indemnités aux professeurs chargés de diriger les études; frais du jury d'examen et autres dépenses.	,	81,000	81,000
67	» 43	Construction, acquisition, amélioration et ameublement de maisons d'école; frais de construction, de surveillance et de contrôle; frais de confection de meubles et plans-types; frais d'écritures et d'impressions relatifs à l'exécution des lois allouant des crédits spéciaux pour l'organisation matérielle de l'enseignement primaire. — Service annuel ordinaire des écoles primaires communales et adoptées; subsides aux communes. — Subsides en faveur de l'enseignement des filles dans les écoles primaires à programme développé et soumises au régime légal. — Subsides aux chefs des établissements normaux pour couvrir le cas échéant, le déficit du budget de l'école d'application. — Traitements des instituteurs intérimaires remplaçant des instituteurs malades. — Suppléments de traitement à des instituteurs en fonctions ou en disponibilité; indemnités aux membres du personnel enseignant chargés d'initier leurs collègues à l'enseignement de diverses branches spéciales du programme des cours; dépenses diverses pour l'enseignement de ces branches.	,	10,190,966	10,190,966
68	» 44	Service annuel ordinaire des écoles gardiennes et des crèches soumises au régime légal; subsides aux communes. Service annuel ordinaire des cours d'adultes; subsides aux communes. — Frais des concours entre les écoles d'adultes; récompenses aux élèves qui se distinguent dans ces concours.	,	1,671,000	1,670,000

ARTICLES			DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de		TOTAL.
nouveaux.	du Budget de l'Intérieur.	du Budget de l'Instruction publique.		l'Intérieur.	l'Instruction publique.	
69	"	45	Publications intéressant l'instruction primaire ; abonnements, souscriptions, subsides aux auteurs ; distribution d'ouvrages ou subsides aux bibliothèques des écoles normales et aux bibliothèques cantonales. — Achat de collections et d'appareils pour l'enseignement intuitif des différentes branches du programme de l'école primaire dans les conférences. Achat de meubles pour les bibliothèques et pour les musées scolaires cantonaux. — Frais d'impression des catalogues. — Indemnités aux instituteurs chargés de la tenue des bibliothèques des conférences cantonales et de la conservation des collections scientifiques. — Missions ; dépenses imprévues.	"	100,000	100,000
			CHAPITRE XIV.			
			PHARMACOPÉE OFFICIELLE.			
70	139	"	Frais relatifs au travail de la revision de la pharmacopée officielle	1,300	"	1,300
			CHAPITRE XV.			
			DÉPENSES IMPRÉVUES.			
71	"	46	Dépenses imprévues non libellées au Budget. . .	"	6,000	6,000
			TOTAL POUR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.	6,090,514	21,961,577	28,051,891

TABLEAU VII.

VII. — MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE
ET DES TRAVAUX PUBLICS.

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique (1)
nouveaux.	anciens.		
CHAPITRE 1^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	1	Traitement du Ministre.	21,000 »
2	2	A. Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, de l'industrie et des beaux-arts	257,434 »
		B. Traitement des fonctionnaires, employés, gens de service et gens de peine de l'administration des ponts et chaussées et des mines	556,680 »
<i>Matériel.</i>			
5	5	A. Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage, chauffage, menues dépenses; frais de rédaction du catalogue de la Bibliothèque centrale	55,540 »
		B. Administration des ponts et chaussées et des mines	57,000 »
		C. Frais de rédaction et de souscription au Bulletin administratif du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	5,960 »
		D. Matériel du bureau de la librairie; frais de rédaction du recueil et des tables des ouvrages déposés ou déclarés en exécution des conventions internationales	2,000 »
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	4	A. Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires.	5,500 »
		B. Administration des ponts et chaussées et des mines	26,800 »
<i>Honoraires des avocats.</i>			
5	5	Honoraires des avocats du Département	50,000 »

(1) Les sommes portées dans cette colonne sont le résultat de la fusion des crédits affectés aux deux anciens Départements de l'Intérieur et de l'Instruction publique et de leur répartition proportionnellement aux besoins des deux nouveaux Départements de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics et de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	6	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	10,000 »
7	8	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants ou orphelins d'employés, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaire ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	7,000 »
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	28	Indemnités pour bestiaux abattus (Une somme de 40,000 francs pourra être transférée de l'article 28 aux articles 29 et 31, pour autant que cette somme reste disponible après le payement des indemnités.)	250,000 »
9	29	Service vétérinaire; police sanitaire; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses	162,000 »
10	30	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces	101,500 »
11	31	Conseil supérieur et commissions provinciales d'agriculture; traitements et indemnités des secrétaires du conseil supérieur et des commissions provinciales d'agriculture; subsides pour concours et expositions; encouragements aux comités et aux comices agricoles; encouragements aux publications agricoles et horticoles; publications du bulletin de l'agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles; frais de missions ayant pour objet l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture; frais des études relatives à la législation rurale; dépenses résultant de l'adhésion de la Belgique à la convention phylloxérique de Berne et pour les mesures à prendre dans le but de repeupler les rivières et les canaux; dépenses diverses	201,700 »
12	52	Personnel de l'Institut agricole et des écoles d'horticulture de l'Etat; traitements de disponibilité .	119,100 »
13	53	Matériel des établissements d'enseignement agricole et horticole; frais des commissions de surveillance et des jurys; bourses; frais des conférences agricoles et horticoles	103,700 »
14	54	Personnel du service des défrichements en Campine	20,800 »
15	35	Mesures relatives aux défrichements, dépenses et	

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
		indemnités nécessitées par le contrôle établi pour assurer l'exécution de la loi du 25 mars 1847; pépinières d'arbres forestiers.	20,000
16	36	Personnel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat; frais de la commission de surveillance; traitements de disponibilité	105,525
17	37	Matériel de l'école de médecine vétérinaire de l'Etat; bourses; jury vétérinaire	57,800
CHAPITRE IV.			
INDUSTRIE.			
18	38	Traitement et frais de route de l'inspecteur général pour les affaires d'industrie	9,500
19	39	Institut supérieur de commerce d'Anvers. Dotation de l'Etat, destinée, avec le subside de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Dépenses diverses. Bourses d'études aux élèves .	55,000
20	40	Enseignement professionnel : écoles industrielles, ateliers d'apprentissage, matériel, inspection, missions, dépenses diverses	318,900
21	41	Encouragements pour des ouvrages utiles, traitant de questions de technologie, de droit ou d'économie industrielle; voyages et missions; frais relatifs aux caisses de prévoyance et aux sociétés de secours mutuels, et dépenses de la commission permanente instituée pour faciliter l'examen des affaires qui se rattachent à ces institutions; frais résultant de la collation des décorations industrielles; dépenses diverses; traitement du secrétaire de la commission permanente pour les sociétés de secours mutuels.	21,450
22	42	Indemnités des greffiers des conseils de prud'hommes.	21,000
23	43	Frais de publication du <i>Recueil officiel des brevets d'invention</i> ; traitement du rédacteur du Recueil.	8,000
24	45	Marques de fabrique et de commerce. — Frais de publication du <i>Recueil des marques</i> . — Frais d'impressions et autres dépenses relatives à l'exécution de la loi du 10 avril 1879	6,000
<i>Musée de l'industrie.</i>			
25	46	Traitement du personnel	27,500
26	47	Laboratoire du Musée; publication du bulletin; bibliothèque technique et artistique; entretien des locaux, chauffage, éclairage et menues dépenses	24,300

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
CHAPITRE V.			
POIDS ET MESURES.			
27	48	Traitement des vérificateurs	79,750 »
28	49	Frais de bureau et de tournées des vérificateurs. .	36,000 »
29	50	Matériel. — Frais de la commission consultative et du bureau international des poids et mesures. .	12,000 »
CHAPITRE VI.			
LETTRES ET SCIENCES.			
30	51	Subsides et encouragements littéraires et scientifi- ques; voyages et missions littéraires, scientifi- ques ou archéologiques; fouilles et travaux dans l'intérêt de l'archéologie nationale; location d'une table d'études à la station zoologique de Naples; subsides aux veuves et aux orphelins délaissés par les littérateurs Gaucet, Denis Sotiau et H. Van Peene; secours à des littérateurs ou savants qui sont dans le besoin, ou aux familles de littérateurs ou savants décédés; sociétés litté- raires et scientifiques; prix quinquennaux fondés par les arrêtés royaux du 1 ^{er} décembre 1845 et du 6 juillet 1851; souscriptions; acquisition d'ouvrages destinés aux bibliothèques populaires; acquisition et reliure d'ouvrages scientifiques ou littéraires pour le service spécial de l'adminis- tration des lettres et des sciences; dépenses diverses; encouragements à la littérature et à l'art dramatique (littéraire et musical); publica- tion de documents rapportés de pays étrangers; continuation de la publication des actes des anciens Etats-Généraux; publication d'une bibli- ographie nationale; publications d'un dictionnaire étymologique de la langue néerlandaise . . .	162,700 .
31	52	Académie royale des sciences, des lettres et des beaux- arts de Belgique; dépenses ordinaires et subsides extraordinaires à l'Académie royale de Belgique, afin de la mettre à même d'augmenter le chiffre des prix pour les principales questions portées aux programmes de ses concours; examen et jugement des concours de la fondation De Keyn; publication des anciens monuments de la littérature flamande et d'une collection des grands écrivains du pays; publication des <i>Chroniques belges inédites</i> ; rédac- tion et publication de la table chronologique des chartes, diplômes, lettres patentes et autres actes imprimés, concernant l'histoire de la Belgique; publication d'une biographie nationale; publica- tion de la correspondance du cardinal de Granvelle; exécution d'une carte géologique détaillée de la Belgique à l'échelle du 20,000 ^e . Location d'une maison pour l'installation du service de la carte géologique; traitement d'un agent auxiliaire à la section stratigraphique	225,284 .

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
32	53	Palais des Académies. — Traitement du gardien; salaire des gens de peine; chauffage, éclairage et frais d'entretien	8,850 »
33	54	Observatoire royal; personnel; salaire des gens de service	58,600 »
34	55	Observatoire royal; frais de matériel; acquisition d'instruments; impressions	26,900 »
35	56	Bibliothèque royale; personnel; frais de la fusion des trois fonds et rédaction du catalogue général.	89,100 »
36	57	Bibliothèque royale; matériel et acquisitions . . .	75,700 »
37	58	Musée royal d'histoire naturelle; personnel et frais d'études des collections.	71,800 »
58	59	Musée royal d'histoire naturelle; matériel et acquisitions. Location des maisons servant de succursales au Musée	77,650 »
39	60	Jardin Botanique de l'Etat. Dépenses du personnel, de matériel de culture et de publication des annales de l'établissement.	82,400 »
40	61	Archives du royaume à Bruxelles; personnel; frais de classement des archives espagnoles et des archives allemandes.	64,700 »
41	62	Archives du royaume; matériel; atelier de reliure pour la restauration des documents	8,200 »
42	63	Archives de l'État dans les provinces; personnel	59,450 »
43	64	Frais de publication des <i>Inventaires des archives</i> ; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais d'acquisition ou de copie de documents concernant l'histoire nationale; dépenses de matériel des dépôts d'archives dans les provinces; subsides pour le classement et pour la publication des inventaires des archives appartenant aux provinces, aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses relatives aux archives; recouvrement d'archives restées au pouvoir de gouvernements étrangers; frais de classement, de copie et de transport, etc.; inspection des archives communales	22,200 »
44	65	Location de la maison servant de succursale au dépôt des archives de l'Etat	3,500 »
CHAPITRE VII.			
BEAUX-ARTS.			
<i>En couragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
45	66	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de	

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
		dix ans ; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art ; encouragements à la peinture murale, avec le concours des communes et des établissements intéressés ; encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts ; subsides ; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique ; subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu ; subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'Ecole belge ; subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite ; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études ; missions ; secours aux familles d'artistes décédés ; frais relatifs aux grands concours et ateliers à Rome ; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts ; dépenses diverses ; annuité de la part de l'Etat dans les frais d'acquisition des gravures, dessins et photographies nécessaires pour compléter l'œuvre de Rubens	361,750 »
46	67	Expositions générales des beaux-arts. Part de l'Etat dans l'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'art envoyées aux expositions . . .	60,000 »
47	68	Palais des Beaux-Arts, à Bruxelles. Traitement du gardien ; chauffage, éclairage et entretien . . .	8,850 »
		<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>	
48	69	Académie royale des beaux-arts d'Anvers ; dotation de l'Etat destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien	113,285 »
49	70	Académies et écoles de dessin autres que l'Académie d'Anvers ; subsides, dotations, acquisitions de modèles, de médailles et de livres destinés aux académies et écoles de dessin ; inspection des académies et des écoles ; travaux d'écriture et autres incombant spécialement au service des académies et des écoles ; conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin ; subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études ; grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure ; pensions des lauréats ; reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges ; dépenses diverses. . .	292,000 »
		<i>Musées royaux de peinture et de sculpture ; musée Wiertz.</i>	
	71	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris	

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
		le musée Wiertz; personnel, surveillance. . .	35,500
51	72	Musées royaux de peinture et de sculpture, y compris le musée Wiertz; matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais d'entretien, chauffage, mobilier, frais divers et imprévus . .	145,544 »
52	73	Musée royal d'armures et d'antiquités.— Personnel.	21,250 »
53	74	Musée royal d'armures et d'antiquités. — Matériel et acquisitions; frais d'impression et de vente du catalogue; collection sigillographique	39,400 »
		<i>Monuments publics.</i>	
54	75	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	75,000 »
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>	
55	76	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes, dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'Etat qui ont un intérêt exclusivement historique.	86,000 »
56	77	Commission royale des monuments. — Personnel. — Jetons de présence des membres de cette commission; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales, indemnités des sténographes et frais de publication	33,650 »
57	78	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des arts et des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette commission. .	6,000 »
58	79	Rédaction et publication du Bulletin des commissions d'art et d'archéologie	7,500 »
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>	
59	80	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Dotation de l'Etat destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	168,060 »
60	81	Conservatoire royal de musique de Liège. — Dotation de l'Etat destinée, avec les subsides de la	

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
		province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	76,358 »
61	82	Conservatoire royal de musique de Gand. — Dotation de l'Etat destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	52,126 »
62	85	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Inspection des écoles de musique; acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications ou d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés; publication des œuvres des anciens musiciens belges; conseil de perfectionnement des études musicales. Grands concours de composition musicale, pensions des lauréats; subside pour l'organisation d'un grand festival annuel de musique classique à donner avec le concours des provinces et des villes intéressées. Dépenses diverses	154,000 »
CHAPITRE VIII.			
PONTS ET CHAUSSÉES. — BATIMENTS CIVILS.			
Section 1 ^{re} . — <i>Ponts et Chaussées.</i>			
63	86	Entretien ordinaire et amélioration des routes, construction de routes nouvelles et subsides. .	4,300,000 »
64	87	Travaux de plantations de toute nature le long des routes, à l'exception de ceux compris dans les prix d'adjudication des baux d'entretien des routes. .	41,000 »
Section 2. — <i>Bâtiments civils.</i>			
65	88	Entretien et réparation des palais, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'Etat, travaux d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. ; achat de meubles ; loyers ; établissement et entretien des squares ; acquisitions d'immeubles ; objets nécessaires pour les cérémonies et les fêtes publiques	600,000 »
66	89	Travaux extraordinaires à exécuter à divers bâtiments civils.	370,000 »
Section 3. — <i>Service des canaux et rivières, des bacs et bateaux de passage et des polders.</i>			
67	90	Entretien ordinaire et extraordinaire, et dépenses d'exploitation des canaux et rivières.	2,128,500 »

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES CANAUX ET RIVIÈRES.			
<i>Bassin de la Meuse.</i>			
68	91	Meuse, dans les provinces de Namur, de Liège et de Limbourg	122,000 »
69	92	Rivière et canal de l'Ourthe	15,000 »
70	93	Canal de Liège à Maestricht et embranchement vers la Meuse, à Visé	15,000 »
71	94	Canal de Maestricht à Bois-le-Duc	13,500 »
72	95	— de jonction de la Meuse à l'Escaut	16,000 »
73	96	— d'embranchement vers le camp de Beverloo	5,000 »
74	97	Canal d'embranchement vers Hasselt	8,000 »
75	98	Sambre canalisée	15,000 »
76	99	Canal de Charleroi à Bruxelles et ses embranchements	20,000 »
<i>Bassin de l'Escaut.</i>			
77	100	Escaut	54,000 »
78	101	Canal de Mons à Condé.	9,000 »
79	102	— de Pommerœul à Antoing.	11,500 »
80	103	Lys.	14,500 »
81	104	Canal de dérivation de la Lys, de Deynze à la mer du Nord	12,000 »
82	105	Canal de Roulers à la Lys.	5,000 »
83	106	Canal de Gand à Ostende, et raccordement avec le bassin de commerce, à Gand	22,000 »
84	107	Canal de Gand à Terneuzen	50,000 »
85	108	Durme	14,000 »
86	109	Dendre.	1,000 »
87	110	Rupel	16,000 »
88	111	Dyle et Demer	21,000 »
89	112	Nèthe inférieure	» »
<i>Bassin de l'Yser.</i>			
90	113	Yser.	6,000 »
<i>Plantations.</i>			
91	114	Plantations nouvelles	25,000 »

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux	anciens.		
		<i>Bacs et bateaux de passage.</i>	
92	115	Etablissement éventuel de nouveaux passages d'eau; entretien et amélioration des bacs et bateaux de passage existants et de leurs dépendances . . .	35,000 »
		Section 4. — <i>Ports, côtes, phares et fanaux.</i>	
95	116	Travaux d'entretien ordinaire et extraordinaire et dépenses d'administration des ports, côtes, phares et fanaux	992,500 »
		TRAVAUX D'AMÉLIORATION DES PORTS, CÔTES, PHARES ET FANAUX.	
94	117	Port d'Ostende	87,500 »
95	118	Port de Nieupoort	85,000 »
96	119	Côtes	155,400 »
		Section 5. — <i>Frais d'études et d'adjudications.</i>	
97	120	Etudes de projets; frais de levé de plans; achats d'instruments, de cartes et de livres; matériel, impressions, etc.; frais d'adjudications.	100,000 »
		Section 6. — <i>Personnel des ponts et chaussées.</i>	
98	121	Traitements des ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées; frais de bureau et de déplacements.	1,056,775 »
99	122	Traitements et indemnités des chefs de bureau, des commis et surveillants, des éclusiers, pontonniers, sergents d'eau, gardes-canal et autres agents subalternes des ponts et chaussées. Frais divers des jurys d'examen	1,166,250 »
100	123	Frais des jurys d'examen et des conseils de perfectionnement; missions des élèves-ingénieurs et conducteurs de l'école spéciale du génie civil. .	30,000
		Section 7. — <i>Service des bâtiments civils.</i>	
101	124	Traitements, indemnités et frais de déplacement des architectes et autres agents. Frais d'habillement des gardiens de monuments	89,050 »
102	125	Études de projets, achat d'instruments et de livres; matériel, fournitures de bureau, impressions, achat et réparation de meubles, chauffage, éclairage des bureaux, menues dépenses; frais d'adjudications	8,000 »
		CHAPITRE IX.	
		MINES.	
		Section 1 ^{re} . — <i>Personnel du conseil.</i>	
103	126	Personnel du conseil des Mines. — Traitements, frais de routes.	41,570 »

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
104	127	Matériel	1,640 »
		<i>Section 2. — Personnel du corps.</i>	
105	128	Traitements et indemnités du personnel du corps des mines, et traitements des expéditionnaires ad- jointes aux ingénieurs	331,350 »
106	129	Frais des jurys d'examen du conseil de perfectionne- ment, et missions des élèves-ingénieurs de l'école spéciale des mines	10,000 »
107	130	Confection de la carte générale des mines.	20,000 »
		<i>Section 3. — Caisses de prévoyance.</i>	
108	131	Subsides aux caisses de prévoyance et récompenses aux personnes qui se distinguent par des actes de dévouement; frais de route et de séjour des membres de la commission permanente des cais- ses de prévoyance et autres frais relatifs à l'admi- nistration des dites caisses	45,000 »
		<i>Section 4. — Impressions, etc.</i>	
109	132	Impressions, achats de livres, de cartes et d'instru- ments; publications de documents statistiques; encouragements et subventions; essais et expé- riences	15,000 »
		CHAPITRE X.	
		<i>Section 1^{re}. — Commission des procédés nouveaux.</i>	
110	153	Frais de route et de séjour; matériel, achat de réactifs, d'appareils, frais de bureau, etc.	1,500 »
		<i>Section 2. — Commission des Annales des travaux publics.</i>	
111	154	Frais de route et de séjour.	300 »
112	155	Publication du Recueil, rémunérations d'auteurs, frais de bureau, matériel, etc.	7,900 »
		<i>Section 3. — Commission consultative des machines à vapeur.</i>	
115	156	Frais de déplacement des membres et dépenses accessoires.	1,500 »
		CHAPITRE XI.	
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.	
114	157	A. Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	20,216 »
		B. Traitements temporaires de disponibilité pour	

ARTICLES		DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	CRÉDITS provenant du Budget de l'Intérieur et de l'Instruction publique.
nouveaux.	anciens.		
		les fonctionnaires et employés de l'Administration des ponts et chaussées et des mines (Une somme de 8,000 francs pourra être transférée de l'article 114 à l'article 2. <i>Personnel</i> .)	10,000 »
		CHAPITRE XII. DÉPENSES IMPRÉVUES.	
115	138	Dépenses imprévues non libellées au Budget	12,000 »
		CHAPITRE XIII.	
116	140	Pour la mise en exposition de la flore et de la faune de Bernissart.	17,000 »
		TOTAL POUR LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS . . . fr.	17,597,097 »

(26)

TABLEAU XIII.

Répartition des dépenses ordinaires de l'exercice 1884.

TABLEAUX.	DÉSIGNATION DES DÉPARTEMENTS ET SERVICES.	MONTANT DES TABLEAUX.
II.	Dette publique.	100,505,272 71
III.	Dotations	4,806,240 »
IV.	Ministère de la Justice.	15,524,861 »
V.	— des Affaires étrangères.	2,363,460 »
VI.	— de l'Intérieur et de l'Instruction publique	23,051,891 »
VII.	— de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics	17,597,097 »
VIII.	— des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.	90,859,650 »
IX.	— de la Guerre	46,075,800 »
X.	Gendarmerie.	3,530,500 »
XI.	Ministère des Finances	15,874,440 »
XII	Non-Valeurs et Remboursements.	1,685,500 »
	TOTAL GÉNÉRAL (TABLEAU XIII) fr.	326,870,741 71